

CYCLISME le Tour de France 2013 fera étape à Nice **P 28**

SNCF Nouveaux horaires et préavis de grève ! **P 27**

GATTIÈRES Tentatives d'enlèvement de jeunes filles ? **P 24**

nice littoral

jeudi 8 décembre 2011

nice-matin

www.nicematin.com

0,95 € - Italie : 1,40 € - N° 23261

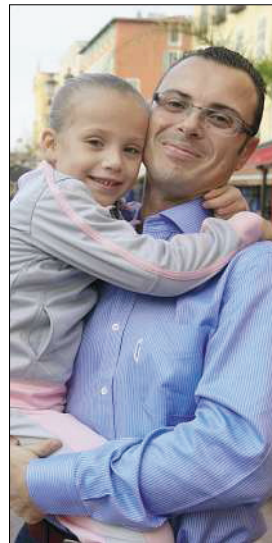
ENTREPRENARIALES
LE SALON DES SERVICES AUX DIRIGEANTS D'ENTREPRISES
AUJOURD'HUI - 9h - 19h
CENTRE EXPO CONGRÈS - MANDELIEU-LA-NAPOULE

ORGANISÉ PAR **lpe06** Informations et programme sur : www.entrepreneariales.com EN PARTENARIAT AVEC **CCI** NICE CÔTE D'AZUR

Achat d'or : il faut remettre de l'ordre

70 officines ont fleuri dans les Alpes-Maritimes, mais la réglementation est insuffisante **P 2-3**

Les visages de la nissartitude



Étudiants, musiciens, réalisateur ou prof, ils représentent la nouvelle vague nissarte **P 6 À 9**

NICE

La pharmacie de l'Est, route de Turin, braquée **P 12**

Le billet

de Philippe Bouvard

Horaires, ô désespoir



Les mouvements divers suscités tant parmi les usagers que chez les cheminots par le grand chambardement des horaires ferroviaires illustrent jusqu'à la caricature une aspiration des Français aux réformes qui n'a d'égalé que leur allergie à tout changement. Sur les quais de gare, la nostalgie du passé est d'autant plus forte que, pour n'avoir pas été suffisamment justifiées, les raisons de bouleverser les trains-trains quotidiens apparaissent comme des brimades inutiles. Qui se donnera la peine de nous expliquer qu'il faut ralentir les TGV, durant quelques mois, afin qu'ensuite ils rouent plus vite ? Quel polytechnicien nous précisera à quel moment le train le plus rapide du monde qui, entre Marseille et Nice, met actuellement plus de deux heures pour parcourir deux cents kilomètres, méritera enfin son nom ?

ferret

2, AVENUE DE VERDUN
NICE - TÉL. 04 93 87 78 95
WWW.FERRET.FR



LIVE FOR GREATNESS

LA MILGAUSS

ROLEX

* VIVRE POUR LA GRANDEUR

Passer une annonce : 0 825 08 41 08
Abonnement : serviceclients@nicematin.fr ou **N° Vert 0 800 06 83 20**



UNE PUBLICATION DU GROUPE NICE-MATIN
Tél. 04.93.18.28.38

20283 - 1208 - 0,95 €

Trop de dérives autour

Les bijoutiers ne sont pas les seuls à dénoncer le manque de scrupules de la filière d'achat d'or. Des professionnels de ce secteur réclament une réglementation pour écarter les brebis galeuses

La disparition tragique de Thierry Unik, le bijoutier de Cannes-La Bocca tué lors d'un braquage⁽¹⁾, a dirigé les projecteurs vers le phénomène de l'achat d'or. Un filon qui se développe partout en France, et notamment dans les Alpes-Maritimes où l'on dénombre 70 officines, la plupart nées ces deux ou trois dernières années! Michel Unik, le frère du bijoutier tué, a, ces jours derniers, dénoncé le fonctionnement actuel des achats d'or. Il attiserait la cupidité à grands renforts de publicités racoleuses : garantie de l'anonymat, attrait du meilleur prix... L'aubaine serait, selon lui, trop belle pour les malfrats désireux d'écouler leur butin. Il affirme que cette nouvelle ruée vers l'or, née de la hausse du métal précieux, « crée une nouvelle délinquance, juvénile et meurtrière ».

Malgré sa douleur, il a multiplié les interviews : « Pour moi, c'est un moyen de ne pas me retrouver seul, face à la mort de mon frère et de la rendre utile ».

Que reproche-t-il au phénomène? Le fait qu'aujourd'hui, « n'importe qui peut ouvrir un commerce d'achat d'or. Il suffit d'une enseigne, d'un registre de police. On peut alors acheter n'importe quoi à n'importe



Comme ici à la Compagnie Nationale de l'or à Nice, les transactions, chez de plus en plus de professionnels, se font sous haute surveillance vidéo.

qui, et ce n'est pas le fait que les règlements doivent se faire obligatoirement par chèque depuis septembre qui va changer les choses. Qui va contrôler des chèques pour des montants de quelques centaines d'euros? »

Le président de la chambre syndicale des joailliers et bijoutiers, Jan Arin, joaillier

depuis près de trente-cinq ans à Nice, estime pour sa part, que cette déferlante sur le métal jaune menace sa profession : « Qui voudrait être bijoutier aujourd'hui? Pas grand monde, car c'est un métier dangereux. On risque tous les jours un braquage! En plus, la hausse du cours de l'or est

un frein aux commerces des bijoux, car il influe sur leur prix. »

Plus de 40 000 euros le kilo d'or

Pourquoi aujourd'hui plus qu'hier? « Parce que le prix de l'or a été multiplié en quelques années. Plus de 40 000 euros le kilo, ça ai-

guise les convoitises! »

Pire, la mode de l'achat d'or fait qu'il est, selon lui, très facile aujourd'hui, d'écouler la marchandise : « C'est vrai dans certaines officines, mais il faut surtout dénoncer la prolifération des acheteurs ambulants qui vont de bureaux de tabac en salon de coiffure. Ils sont très diffi-

les à contrôler car très mobiles. En outre, certains payent encore en liquide, alors que c'est désormais interdit. »

Jan Arin est formel, il faudrait faire cesser cette pratique qui permet d'écouler de l'or de provenance douteuse. Il stigmatise également et pour la même raison Internet : « Les contrôles sont encore plus délicats à opérer, voire impossibles quand la marchandise est partie à l'étranger. »

Ce passionné croit-il toujours en l'avenir de sa profession? « Plus que jamais, nous devons nous rassembler et si notre chambre syndicale était jusqu'ici en sommeil, elle redevient chaque jour un peu plus forte. Sur près de 700 professionnels, 150 sont adhérents et nous enregistrons un nouvel arrivant par jour depuis le drame de La Bocca. Nous allons réclamer plus de sécurité. Il faut installer des caméras de télésurveillance en direction des bijouteries. Il serait bien aussi que les policiers ne tournent pas le dos à nos vitrines pour s'intéresser uniquement aux véhicules en infraction... »

1. Ses obsèques se sont déroulées hier, lire en pages Côte d'Azur.

Une enquête de
JEAN-CHARLES PIERSON
jcpierson@nicematin.fr
Photos : PATRICE LAPOIRIE,
ERIC DULIERE

A quoi sert le registre de police ?



Les professionnels du secteur horlogerie, bijouterie, joaillerie et orfèvrerie et achat d'or sont tenus de remplir un livre de police censé garantir la transparence des transactions... À condition qu'il soit scrupuleusement

tenu. Ce qui ne serait pas forcément le cas pour les achats comme nous l'avons appris lors de notre enquête (lire ci-contre). Ces professionnels ont pourtant obligation d'inscrire sur ce registre les achats, ventes, récep-

tions et livraisons des matières d'or, d'argent ou de platine ouvrées ou non ouvrées. Dans le cas de l'achat d'or, y figurent les identités et adresses des vendeurs (désormais communiquées aux impôts) et le poids du métal

vendu. Ce registre est visé une ou deux fois par an par les autorités, douane, police ou gendarmerie. Et ce dans le cadre de la vérification des activités, ou pour remonter au vendeur dans le cas d'une enquête.

Trois kilos d'or et 288 diamants saisis

Braquages de bijouteries, vol de colliers à l'arraché, saisie de métaux précieux... Fin 2010, un véritable fléau touchait les Alpes-Maritimes. Le préfet Francis Lamy décidait de taper du poing sur la pierre de touche. Les douanes étaient priées d'inspecter scrupuleusement les cahiers de police où chaque transaction doit être consignée. L'opération a porté ses fruits : 13 kg d'or d'origine douteuse avaient été saisis en décembre 2010.

Qu'en est-il aujourd'hui? Michel Drevet, qui lui a succédé en préfecture, fait état d'opérations régulières : « Les officines ou les opérations d'achat ambulantes ont fait l'objet de 17 contrôles inter-servi-

ces réunissant les douanes, la direction départementale de la sûreté publique et la gendarmerie ». Isolément, la gendarmerie a effectué 40 vérifications de commerces en métaux précieux, la police en a opéré 8 et les douanes 19. Ces opérations ont permis de saisir, à la vue de registres non tenus ou d'oubli de déclaration sur le livre de police, quelque 3 kg d'or, 1,4 kg d'argent et 288 diamants.

Un volume de fraude conséquent que la généralisation désormais obligatoire du paiement par chèque devrait faire baisser selon les autorités en affirmant que les services concernés vont encore renforcer leurs actions à l'avenir.

du filon de l'achat d'or

Parmi les officines aussi on veut réglementer la profession

Pointés du doigt depuis l'agression mortelle de Thierry Unik, le bijoutier de Cannes-La Bocca, les professionnels de l'achat d'or (ils sont 70 dans les Alpes-Maritimes) ont-ils pris conscience de leurs responsabilités? Une chose est sûre, ils ont reçu 5 sur 5, le message leur rappelant qu'ils sont en première ligne dans le « recyclage » des bijoux volés. Parmi ceux que nous avons interrogés, tous se défendent d'en acheter, et affirmant qu'ils savent reconnaître ce type de clientèle indécrite. Deux d'entre eux ont accepté de nous donner leur point de vue à visage découvert.

Jean-Pierre Farruch est le directeur général de la Compagnie nationale de l'or dont le siège est à Sophia Antipolis. Nous l'avons rencontré dans l'un des 18 bureaux que compte sa société à travers la France, celui du boulevard Jean-Jaurès à Nice : « Je tiens à exprimer ma solidarité à l'égard de Michel Unik, le frère du bijoutier disparu, et à lui dire que je suis d'accord avec lui : il faut réglementer la profession de l'achat d'or. Non seulement trop d'officines font n'importe quoi, mais les acheteurs ambulants sont très souvent hors la loi. Ils ne la respectent pas en payant souvent en liquide les bijoux qu'ils achètent et en omettant de remplir le livre de police. Pareil pour la vente sur Internet. C'est le moyen idéal pour fourguer de l'or. Il faut procéder comme pour les réseaux pédophiles car ils sont tout aussi nuisibles ».

Si Jean-Pierre est à ce point vindicatif, c'est que cet ingénieur des Arts et Métiers est à cheval sur la déontologie. Il a mis au point un progiciel qui équipe tous ses bureaux et le place en



Jean-Pierre Farruch montre la fiche répertoriant chaque client dans sa base de données.

avance sur la loi : « Nos clients sont systématiquement photographiés et fichés et ces données sont à la disposition de la police. Les gens honnêtes l'acceptent sans problème, quant aux autres, ils passent leur chemin ! »

Autre professionnel à vouloir réglementer le milieu de l'achat d'or, Claude Bellaïche. Cet expert en bijouterie, installé depuis vingt-sept ans rue Gioffredo, stigmatise les nouvelles officines qui poussent comme des champignons : « Ces nou-

veaux venus sont peu regardants sur l'origine de ce qu'ils achètent. C'est à cause d'eux que la délinquance augmente. Moi, je refuse tous les jours sept ou huit clients douteux venus vendre les « bijoux de la grand-mère ». Je ne leur ouvre pas la porte, un point c'est tout. »

Tout comme Jean-Pierre Farruch, il estime que seuls des professionnels diplômés devraient avoir pignon sur rue. Cela résoudrait une partie des problèmes de délinquance.

Questions à

Maryse Castellani, bijoutière à Menton et Antibes

« On sait qu'on risque notre vie tous les jours »

Maryse Castellani exploite des bijouteries et horlogeries à Menton et Antibes, deux villes où les professionnels du secteur n'ont pas échappé aux braquages ces dernières années. Elle représente également le Mentonnais au sein de la chambre syndicale des joailliers et bijoutiers et à la CCLI.



Comment réagissez-vous à l'agression de La Bocca ?

C'est une grande douleur pour toute la profession et nous avons tenu à baisser nos rideaux jeudi pour marquer notre solidarité et rendre hommage à M. Unik. Son décès concrétise, hélas, nos cruels problèmes. Chaque matin, en partant travailler, on sait qu'on va risquer notre vie. Mais vous savez, c'est l'ensemble des commerçants qui se sent concerné par le problème de l'insécurité.

sorte de pousse au crime car ces publicités n'échappent pas aux gens mal intentionnés ! Il faudrait également harmoniser les législations européennes car on peut écouler plus facilement de l'or en Belgique ou en Italie.

Comment vous protégez-vous ?

Nous prenons la question très au sérieux et personnellement, je fais suivre des formations à mes employés pour qu'ils sachent comment se comporter. Cependant, on est en première ligne, car c'est chez nous que se trouve l'argent le plus facile. Pas dans les banques, car elles ont bien plus de moyens que nous pour se protéger et se sont organisées.

Il existe pourtant des contrôles...

Faire des contrôles chez les petits bijoutiers et leur mettre une amende s'ils se trompent de colonne, c'est bien. Mais il faudrait voir un peu plus loin et envisager la situation globalement. Ce qui se passe sur Internet est également problématique. Quand l'argent part à l'étranger il n'est plus contrôlé. Quant aux officines d'achat d'or, elles sont trop nombreuses, mais l'appât du gain est très fort. Et la loi l'autorise car à partir du moment où ils s'inscrivent au registre du commerce et qu'ils ont un livre de police, ils ont le droit d'exercer ; la profession ne requiert aucun diplôme.

Le problème tient-il essentiellement au cours de l'or ?

Je suis choquée par toute la publicité autour du rachat d'or dans tous les médias. Il faudrait légiférer pour l'interdire. C'est une

CAPESTEL
La Table du Cap Estel
Votre rendez-vous gourmand

Entrez dans l'univers de Patrick Baingard et découvrez sa nouvelle carte et son menu « en toute simplicité », servi au déjeuner du mercredi au vendredi, 39 € (hors boissons, service volontaire assuré).

1312, AVENUE RAYMOND POINCARÉ - 06360 ÈZE-BORD-DE-MER - FRANCE
T. 33 (0)4 93 76 29 29 - F. 33 (0)4 93 01 55 20
CONTACT@CAPESTEL.COM - WWW.CAPESTEL.COM

FAITES CONFIANCE AU LEADER DU RACHAT D'OR®

Le meilleur prix pour votre or

7 AGENCES DANS LES ALPES MARITIMES

INVESTOR
TRADOR

Le sérieux du rachat d'or

28 AGENCES EN FRANCE

N°Vert 0 800 303 115
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.investor-trador.com

10 DÉCEMBRE 2011
DE 9H À 19H

CHACOK

JOURNÉE EXCEPTIONNELLE

Des prix extraordinaires sur la collection automne/hiver 2010

VENTE DIRECTE FABRICANT

CHACOK

1050, ROUTE DE LA MER - BIOT